

Date d'envoi de la convocation : 23 Septembre 2014
Nombre de Conseillers en exercice : 93
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 83
Nombre de Procurations : 10
Nombre de Votants : 93
Date d'affichage du compte rendu : 3 Octobre 2014
Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :

24 Octobre 2014

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : Titulaires : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Claude ANDRE, Jean-Luc BECQUET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Philippe FALCE, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVILLE, Marie-Laure RAKIC, Philippe ROUX, Jacques THOMAS, Gabriel FOURNIER, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Philippe DIDAILLER, Michel PICARD, Michèle RODIER, Patricia ROSSIGNOL, Céline DANCER, Jean POIGEAUD, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Sandrine ARRAULT, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Annie BARAT, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Claude CORON, Jérôme FLACHE, Chantal MITANCHEY, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Bernard NONCIAUX, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Patricia RACKLEY, Jean MAREY.

Suppléants : MM. Patrice GREGAUD (Suppléant de CORMOT le GRAND) et Serge COULON (Suppléant de SANTENAY).

Délégués ayant donné procuration :

- Mme Nadine BELISSANT-REYDET à Mme Marie-Laurence MERVILLE,
- M. Frédéric CANCEL à Mme Carole CHATEAU,
- M. Thibaut GLOAGUEN à Mme Ariane DIERICKX,
- Mme Justine MONNOT à M. Stéphane DAHLEN,
- M. Antoine TRIFFAULT-MOREAU à M. Xavier COSTE,
- Mme Carla VIAL à Mme Marie-Odile LABEAUNE,
- M. Jean-Benoît VUITTENEZ à M. Fabrice JACQUET,
- M. Patrick FERRANDO à Mme Martine BOUGEOT,
- M. Thierry LAINE à M. Philippe CESNE,
- M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés : Néant.

Secrétaire de séance : M. Sylvain JACOB.

ORGANISATION DES SERVICES : EVOLUTIONS DE POSTES

M. REBOURGEON, rapporteur, indique que la continuité du service et l'évaluation des missions qui sont confiées à certains services conduisent à proposer l'évolution de plusieurs postes.

✓ **Conservatoire:**

Suite au départ de plusieurs agents au sein du Conservatoire, le rapporteur propose de transformer les postes suivants à compter du 1er septembre 2014 étant précisé qu'il pourra résulter de ces transformations une économie :

- Réduction du taux d'emploi de 60% (12H hebdomadaires) à 50% (10H hebdomadaires) d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe pour la discipline du hautbois,
- Transformation d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe pour la discipline de la trompette à 70% (14H hebdomadaires) en poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à 50% (10H hebdomadaires),
- Augmentation du taux d'emploi d'un professeur d'enseignement artistique pour la musique de chambre et la coordination de 75% (12H hebdomadaires) à temps complet (16 H hebdomadaires),
- Transformation d'un poste de professeur d'enseignement artistique pour la danse classique en poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe au même taux d'emploi (40% soit 8 H hebdomadaires).

✓ **Avancements de grade :**

Le rapporteur rappelle qu'après examen en Commission Administrative Paritaire (CAP), il appartient à l'autorité territoriale de décider de l'évolution des carrières des agents en poste par avancement de grade.

Au regard des compétences et des missions confiées aux agents concernés et dans l'intérêt du service, le rapporteur propose de transformer les postes lister en annexe au 1er décembre 2014.

**Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

- approuve les évolutions de postes dans les conditions proposées.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.



Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

GILLES ATTARD

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE, COTE ET SUD
Numéro de l'acte	14_91
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	4.1.1 - Créations et transformations d'emplois
Objet de l'acte	organisations des services : Evolutions de postes
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200006682-20140929-14_91-DE
Date de transmission de l'acte	24/10/2014
Date de réception de l'accuse de réception	24/10/2014

Evolutions des postes suite aux avancements de grade

Fillière	Grade	Catégorie	taux d'emploi créé	Evolutions de postes	Fillière	Grade	Catégorie	taux d'emploi créé
Administrative	Adjoint administratif de 1ère classe	C	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Administrative	Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	100,00%
Administrative	Adjoint administratif de 2ème classe	C	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Administrative	Adjoint administratif de 1ère classe	C	100,00%
Animation	Adjoint d'animation de 2ème classe	C	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Animation	Adjoint d'animation de 1ère classe	C	100,00%
Animation	Adjoint d'animation de 2ème classe	C	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Animation	Adjoint d'animation de 1ère classe	C	100,00%
Technique	Adjoint technique de 1ère classe	C	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	100,00%
Technique	Adjoint technique de 1ère classe	C	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	100,00%
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	100,00%
Medico-sociale	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Medico-sociale	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	100,00%
Sociale	Educateur de jeunes enfants	B	100,00%	Avancement de grade au 1/12/2014	Sociale	Educateur principal de jeunes enfants	B	100,00%